

# Le nouveau réseau unifié TCL

20 mai 2025

# Le réseau unifié au 1er septembre 2025.

- Le réseau unifié correspond à l'unification des 3 réseaux TCL+ Cars du Rhône + Libellule
- Dès la rentrée de septembre 2025, les usagers du réseau TCL unifié bénéficieront d'une tarification harmonisée et équitable à l'échelle d'un vaste périmètre géographique. 6 zones tarifaires ont été définies. Une tarification avec la gratuité pour les enfants jusqu'à 10 an inclus et des abonnements solidaires étendus à l'ensemble du réseau.

Les modifications de numéros de lignes débutent par les réseaux hors Métropole de Lyon (actuels réseaux Cars du Rhône et Libellule.) en septembre 2025 .

Les précisions sont fournies sur les sites des réseaux dores-et-déjà et seront enrichies à partir du 10 juin.

# Structure de la nouvelle gamme tarifair

La gamme tarifaire unifiée est déclinée en deux sous-gammes :

- Une gamme tarifaire AVEC zone 1 (zone centrale, offre TC dense) et donc plus chère
- Une gamme tarifaire SANS zone 1 et donc moins chère

Pour chacune de ces deux sous-gammes tarifaires il est possible d'acheter des titres :

- À minima 2 zones (quelque soit le titre)
- 3 zones et plus

Il n'est pas possible d'acheter des titres avec 1 seule zone.

La durée de validité des titres 1 voyage et 10 voyages est de :

- 1 heure pour les titres 2 zones
- 2 heures pour les titres 3 zones et plus



# Les évolutions sur la Métropole

La gamme tarifaire unifiée est calquée sur la gamme tarifaire TCL actuelle. **Il y aura peu de changements pour les usagers métropolitains.**

La plus grande partie des titres TCL actuels, basculeront **automatiquement** vers les titres équivalents « zones 1 et 2 ».

➤ Ces éléments seront communiqués aux clients et au besoin les démarches à réaliser seront précisées.

Le périmètre des zones 1 et 2 est plus large que la zone TCL actuelle (31 communes supplémentaires accessibles au même prix).

L'abonnement 4-10 ans devient gratuit (sur carte TCL, validation obligatoire), valable sur tout le périmètre SYTRAL Mobilités.

Les abonnements solidaires gratuits et réduits permettront de voyager sur tout le périmètre.

**Toutes les informations sont mises à jour régulièrement sur [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr)**

## Plan d'actions commerciales et unification du réseau 2025

La campagne de communication débute le 7 juin.

Le site internet [www.tcl.fr](http://www.tcl.fr) est dores-et-déjà alimenté par les explications de ces évolutions tarifaires.

- L'ouverture des abonnements jeunes se fera le 1er juillet
- L'ouverture des abonnements Tout Public se fera le 20 août
- Site et application TCL unifiés au 1er septembre.
  
- La carte TCL et la carte Ourà seront toujours les supports de chargement d'abonnement ou de carnets de tickets.
- Le Billet rechargeable pourra être utilisé sur l'ensemble du réseau unifié.
  
- L'ensemble des abonnés recevra à compter du mois de juillet et de façon étalée dans le temps des mails d'information.

# Conditions d'accès aux vélostations et parcs relais vélos aux abords des transports

	Inscription	Coût	Contrôle en entrée
<b>P+R vélo TCL</b> 	Depuis octobre 2024 : Aucune inscription nécessaire [Pour info, AVANT, ce service était ouvert seulement aux abonnés TCL, inscrits au service sur tcl.fr]	Gratuit	Toute carte TCL (nominative, tickets rechargeables pas autorisés) avec titre chargé. - Pour les abonnés : aucun impact - Pour les occasionnels : un titre est débité si première validation de la journée, ou considéré en correspondance
<b>Vélostations intermodalité</b> 	<b>Oui</b> / pour toutes les vélostations intermodalité Park Vélo (Villette, Béraudier, Gorge de Loup), sur le site LPA.fr	Gratuit	Carte TCL ou Oura sans titre chargé
<b>P+R vélo TER</b> 	<b>Oui</b> / pour 1 ou 2 consignes	35€/an	Carte Oùra

# Demandes d'adaptation de l'offre de transport collectif : quel process ?

Porte d'entrée SYTRAL Mobilités : **Lise HAMON – Cheffe de projet Stratégie Mobilité Employeurs** – [hamon@sytral.fr](mailto:hamon@sytral.fr)

## 1. Prise de contact initiale

Une première réunion est organisée entre l'employeur ou le collectif d'employeurs, SYTRAL Mobilités et la Métropole de Lyon. Les objectifs sont de :

- **Identifier les besoins et attentes** en matière d'accessibilité (tous modes) et de politique mobilité interne à l'entreprise
- **Discuter de solutions et des types d'appuis possible** à vous apporter en **ingénierie** (réalisation PDME-C) et/ou **actions d'animation / sensibilisation**

## 2. Evaluation du niveau d'engagement

Le niveau d'engagement de l'employeur dans une démarche mobilités (PDME-C) est pris en compte pour prioriser l'étude de la demande.

## 3. Etude de la demande par SYTRAL Mobilités

SYTRAL Mobilités analyse la pertinence et la faisabilité de l'adaptation de l'offre.

## 4. Validation interne

Présentation des résultats de l'étude au 1<sup>er</sup> VP de SYTRAL Mobilités et en Commission d'adaptation de l'offre (ADOF) qui se tient annuellement

## 5. Restitution des résultats à l'employeur

SYTRAL Mobilités revient vers vous pour vous restituer les résultats de l'étude et vous communiquer ce qui a été statué sur l'adaptation de l'offre.